



Mouvement intra-académique ATSS

CALENDRIER 2019

Dates	Opérations
Du 18 mars 2019 au 1 ^{er} avril 2019	Consultation des postes vacants et saisie des vœux de mutation
Du 18 mars 2019 au 1 ^{er} avril 2019	Envoi du dossier de priorité médicale (annexe 6)
Du 18 mars 2019 au 1 ^{er} avril 2019	Envoi du dossier d'appui social (annexe 7)
Du 02 avril 2019 au 08 avril 2019	Edition <u>par l'agent</u> de sa demande de mutation
<p>Pour le 09 avril 2019 au plus tard, <u>date impérative</u></p> <p>(toute demande NON IMPRIMÉE ou transmise HORS DELAIS ne sera pas prise en considération)</p>	Retour des confirmations de demande de mutation accompagnées des pièces justificatives sous couvert de la voie hiérarchique
<p>AAE 20/05/2019 ATRF 21/05/2019 SAENES 28/05/2019 ADJENES 04/06/2019 ASSAE 18/06/2019 INFENES 24 /06/2019</p>	Dates prévisionnelles des CAPA par corps
<p>Le lendemain de chaque CAPA</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'agent peut connaître sa nouvelle affectation (accès par le NUMEN et le mot de passe) - le chef d'établissement peut connaître le nom des agents de l'établissement ayant obtenu leur mutation ainsi que le nom des nouveaux arrivants sur son TRM <p><i>(Les résultats diffusés sont fournis à titre indicatif et n'auront un caractère définitif qu'après l'envoi ultérieur d'un arrêté d'affectation rectoral)</i></p>	Publication et consultation des résultats sur AMIA